



Bulletin d'informations municipales N° 10

Juillet 2005

Le mot du Maire

Le 17 juin 2005, le conseil municipal et moi-même avons été heureux de vous accueillir lors d'une réunion publique.

Ces moments de contact direct avec vous sont des instants privilégiés qui permettent à toutes et à tous de juger du travail accompli, de l'implication de chacun et de l'intérêt porté par la population sur l'évolution de notre commune.

Je remercie les nouveaux résidents de leur intégration dans les diverses animations du village.

Nous leur souhaitons la bienvenue et j'espère que nous nous retrouverons autour du verre de l'amitié lors des *brasucades* du 13 juillet et du 14 août.

A toutes et à tous, je souhaite un bel été 2005.

Jean-Marie Guilhaumon

Sommaire

Pages 2 et 3 **Projets et réalisations communales / Le genêt**

Page 4 **SICTOM / Les Geissières**

Pages 5 et 6 **Vie associative, sportive et culturelle**

Information CANICULE

La population est informée que dans le cadre du décret du 1er septembre 2004, la réglementation prévoit la mise en place d'un registre où peuvent s'inscrire les personnes vulnérables en cas de canicule.

Les Neffiessoises et les Neffiessois dont l'état de santé ou la précarité nécessiteraient une intervention en cas de forte chaleur sont priés de se présenter en mairie afin d'être portés sur ce registre officiel.

La nouvelle station d'épuration

Le conseil municipal a opté pour la construction d'une nouvelle station d'épuration de type *lits plantés de roseaux*. C'est un procédé qui sera dimensionné pour le traitement des eaux usées d'une commune de 1 200 « équivalents habitants », et pouvant évoluer jusqu'à 1 800.

Ce choix a été fait après étude du schéma d'assainissement dont la commune s'est dotée et qui préconisait la mise en place d'une nouvelle structure de traitement.

C'est un traitement écologique qui permet une excellente qualité de rejet.

D'ores et déjà la commune a acquis les terrains nécessaires à cette réalisation ; ils se trouvent route de Caux, à l'entrée du village.

Nous attendons les financements afin de lancer les travaux.

Mairie tél 04 67 24 60 92 — télécopie 04 67 24 82 73 — En cas d'urgence tél 06 88 89 32 95

Projets et réalisations

Lors de la réunion publique, après un exposé des finances communales, soulignant la stabilité des taux d'imposition et de l'endettement communal ainsi que la volonté de pérennisation de l'emploi, les projets futurs ont été présentés.

Recherche en eau : nouveau captage

Avec l'aide des services hydrogéologiques du Conseil Général de l'Hérault une étude a été commandée pour la recherche et la réalisation d'un nouveau captage d'eau potable.

Cette opération est devenue nécessaire par les nouvelles réglementations concernant la mise en sécurité des captages.

Actuellement notre captage se situe à l'intersection du CD 15 sur la route de Cabrières et du chemin de Vailhan.



La nouvelle installation se situera plus en amont sur le massif de la Resclauze sur des terrains récemment acquis par la commune.

Le nouveau forage devrait permettre à la commune une alimentation suffisante pour l'avenir. Des essais sont en cours.



Bouclage EDF

La dernière partie du bouclage EDF va être réalisée cet été. Cela permettra une meilleure gestion de la fourniture énergétique du village. Ce programme permettra la dépose de deux transformateurs en antenne et des poteaux électriques, route de la Resclauze.

Réhabilitation des bassins d'eau potable

Pour cette réhabilitation sont prévus : le remplacement des vannes, des capots d'accès aux cuves, l'étanchéité des cuves, la mise en place d'un compteur de distribution, la télésurveillance et la sécurisation du site.

Actuellement la commune a réalisé l'alimentation en électricité et la mise en place d'un système de désinfection automatique par pompe doseuse de javel.

Le montant des travaux s'élèvera à environ 130 000 euros HT. Les demandes de financement ont été déposées.

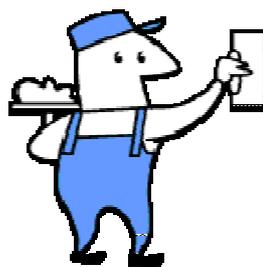
Création d'une aire de remplissage

Dans le cadre de la nouvelle réglementation en matière de rejets agricoles et afin de minimiser les nuisances, le conseil municipal a décidé de déplacer l'aire de remplissage des machines agricoles et de la positionner à proximité de la nouvelle station d'épuration.

Le projet a été conçu avec le concours de la Chambre d'Agriculture et est évalué à 12 000 euros HT. Nous attendons les arrêtés de financement, qui détermineront le début des travaux.

Lotissement communal

Vous avez pu constater que les travaux ont commencé. La livraison des lots aura lieu fin septembre ou début octobre 2005.



Aménagement du RD 15, route de Cabrières Ralentissement des véhicules

Les services de la DDE étudient un projet d'aménagement pour le ralentissement des véhicules entrant ou sortant du village, route de Cabrières au niveau du lotissement communal.

Ce programme permettra la mise en souterrain des réseaux secs et la dépose des poteaux.

Vie associative, sportive et culturelle

L'été de la Neffiesta

Fête du Village les 15 et 16 Juillet

Vendredi 15 Juillet

Bal animé par l'orchestre *Mélo die* — Buvette — Grillades — Frites

Samedi 16 Juillet

- A partir de 10 h : Tour de Ville du *Parpailhol* accompagné des *Joyeuses Minettes Roujanaises* — Déambulation au cœur du Village de la *Bobomobile* avec la troupe *Méga Rire* — Sculpture de Ballons — Jonglage et animations de rue assurés par les clowns *Bobo et Momo* —
- Pour les plus petits, les *Baladins du Château* attendront leurs Galipettes sur les châteaux gonflables, place Paul Gauffre...
- Vers 17 h : *Bobo, Momo* avec leur *Bobomobile* et les châteaux gonflables des *Baladins du Château* vous accueilleront Place Paul Gauffre
- A partir de 19 h : Apéritif musical — Repas « Gabache » concocté par notre ami Pierre Yves (cuisinier et célèbre joueur de cabrette)



Menu (12 €)

Salade Paysanne
Aligot de l'Aubrac
Saucisse fraîche
Dessert
(Apéro — Vin — Café)

Menu enfants moins de 12 ans à 6 €

Soirée animée par *PROM'AMBIANCE*

Ecole de football de l'Entente Roujan—Neffiès

Les jeunes, de 5 à 15 ans, désirant pratiquer le football peuvent se faire inscrire, tous les mercredis jusqu'au 31 juillet au stade ou à la rentrée scolaire.

Nous contacter au siège au 04 67 24 85 41 ou encore au 06 72 21 41 23



Cinefiesta, le ciné de l'été

Projection en plein air

Terrain de tennis — 22 h



- Mardi 19 Juillet : *Bridget Jones II*

Réalisé par Beeban Kidron — Avec Renée Zellweger, Colin Firth, Hugh Grant



« Du divertissement immédiat, simple et efficace, avec un peu de chaleur humaine en sus »

- Mardi 9 août : *Ocean's Twelve*

Réalisé par Steven Soderbergh — Avec George Clooney, Brad Pitt, Julia Roberts

« Un suspense à tiroirs astucieusement agencé, où tout le monde double tout le monde avec allégresse, d'amusants pastiches, des dialogues pétaradants, des numéros d'acteurs épatants... Que souhaiter d'autre à un divertissement ? C'est la fête ! »

Buvette et Grillades à partir de 19 h

2 € la séance

6 € le « ciné-grillade »

Vie associative, sportive et culturelle

Section locale de la Fédération des Conseils de Parents d'élèves (F.C.P.E.)



Nous sommes des parents qui agissons en toute autonomie politique et religieuse pour que l'école de la République assure la réussite de nos enfants. Nous voulons être de vrais partenaires de la vie scolaire et participer aux décisions de l'école.

Voici nos actions pour 2004-2005 :

- Mise en place de la gratuité des fournitures scolaires
- Gestion plus démocratique, avec plus de rigueur et de transparence comptable de l'association dite « coopérative scolaire les écureuils de Neffès ». Nous rappelons qu'une assemblée générale aura lieu fin septembre 2005 avec élections d'un nouveau bureau.
- Participation pour quelques parents à des soirées d'information et de formation :
 - * l'intégration scolaire : pourquoi et comment ? au siège départemental de la FCPE
 - * conférence inter-active avec le théâtre forum de l'association pour la non-violence « Etincelle » et Véronique GUERIN, psycho-sociologue et éducatrice spécialisée, auteure du livre *A quoi sert l'autorité ? S'affirmer, respecter, coopérer*. Nous avons acquis ce livre et nous proposons de le prêter à tous les membres de la communauté éducative qui souhaitent le lire (parents, enseignants, élus...). S'adresser à la Présidente de l'association : Madame Wolff-Besançon Véronique
- La fête de l'école s'est déroulée sous la responsabilité des enseignants dans un premier temps, buvette inclus puis sous la responsabilité de la section locale FCPE, en accord avec Madame la Directrice et Monsieur le Maire. Nous avons donc réalisé une loterie en circulant dans le village les jours précédents sans soupçonner que cela gênait l'équipe enseignante ainsi que certains parents. Nous mettrons dorénavant par écrit les responsabilités qui incombent à chacun, pour améliorer la communication et le respect de tous.

Le bénéfice s'élève à 247,24 € versé intégralement sur le compte de la section locale de la FCPE qui réfléchira à un projet qu'elle proposera à l'école. Nous tenons à remercier les généreux donateurs de notre village qui, même s'ils n'ont pas d'enfants à l'école pour certains, soutiennent notre action :

- / Restaurant Les Goutailles pour un bon de 50 € pour 2 repas
- / Maria Gonçalves pour les 2 bocks porcelaine peinte offerts
- / L'Atelier sur la Place pour les boîtes gigognes peintes sur carton offertes
- / Suzanne Paturel pour la création de sa broche offerte
- / Catherine Perguay, artiste peintre qui nous a permis d'acquérir une de ses toiles à petit prix.

Enfin un grand merci à Nathalie Barthe, parent d'élève élu FCPE qui a généreusement offert ses talents de cuisinière pour nous régaler avec son excellent couscous. L'école a pu faire un bénéfice qui s'élève à 856,34 €

Nous nous réjouissons de l'accueil sympathique des Neffiessois. Ce porte à porte a permis de nous faire connaître dans le village et de rappeler l'anniversaire de cette vieille dame bien fragile qui s'appelle « *Laiçité* » (1905-2005).

Enfin, merci au conseil municipal et à Monsieur le Maire pour la confiance qu'ils nous accordent en nous allouant une subvention de 150 €.

Pour le bureau

Madame Wolff-Besançon Véronique, Présidente FCPE de la section locale

Site internet FCPE PEZENAS : <http://www.fcpepezenas.org/>

Compte rendu de mandat de délégué au SICTOM

Mes premiers pas publics dans ce conseil syndical furent marqués par une prise de position écrite sur la tarification et un vif mécontentement en apprenant que les règles de collecte des ordures ménagères n'étaient pas identiques (3 sauf Pézenas qui en avait 8 par semaine !)...

Et puis, coup de théâtre, Pézenas sortait provisoirement du SICTOM pour cause de création d'une *agglomération* (communauté d'agglomération Pézenas-Agde). Je fus alors celui qui affirma qu'il fallait en « profiter » pour changer les statuts en y inscrivant entre autre 3 collectes hebdomadaires. S'il est parfaitement légitime qu'une commune, pour toute raison y compris touristique, veuille avoir davantage de collectes, elle doit alors assumer financièrement ce choix, sans le faire subir aux habitants des autres communes. Cet acte rebelle me valut une vice-présidence provisoire, confirmée après le « retour » de Pézenas... Depuis, par étapes successives, la commission « tarification » que j'anime, a engagé le SICTOM dans trois directions.

- Il faut faire payer 25 % des dépenses à ceux qui les occasionnent et qui sont actuellement supportées par tous les ménages (campings, professionnels, collectivités...) : expérimentation avec les campings du littoral, mise en place d'une pesée embarquée sur les camions pour asseoir une *redevance spéciale*, prévue par le législateur pour 1992 (!), selon le nombre de collectes par semaine et le poids réel des ordures ramassées. La difficulté perdure avec, jusqu'en juillet 2006, un contrat entre Agde et une société privée.
- Le SICTOM devrait être bientôt prêt à mettre en place la facturation des déchets des professionnels (artisans, btp...) sur 4 sites de son territoire. Cela créera des recettes mais cela enlèvera d'autant de dépenses supportées jusqu'alors par tous les ménages.
- Pour isoler certains coûts et notamment ceux résultant du nombre de jours de collecte (Pézenas voir plus haut et surtout par le contrat avec la société privée : 14 collectes par semaine en saison en Agde !!), le SICTOM depuis janvier 2005 expérimente une *compabilité analytique*. Le dessein est la mise en place d'une taxe de zone dans laquelle le choix de collectes supplémentaires des deux communes les plus importantes sera assumé par elles seulement. L'heure de vérité se rapproche peu à peu, l'épreuve de force aussi sans doute...

Les ménages de NEFFIES comme ceux des autres communes hors agglomération, ont échappé à une augmentation de la taxe des ordures ménagères qui ne s'est appliquée que dans l'agglomération : l'an dernier le « stock » d'ordures sur Agde à évacuer coûtant 1,3 Millions d'euros et cette année le service des encombrants de l'agglomération (sur simple coup de fil !) a été transféré au SICTOM mais il ne sera payé que par les ménages de l'agglomération...

Raymond MARTIN

Méconnaissable la dernière transformation

Vers les années 1930, le terrain des « Geissières » devenait le terrain de foot de NEFFIES jusqu'en 1957/1958. Il fut aussi pendant quelques temps le terrain de jeux pour les récrés du jeudi organisées par l'Amicale Laïque avant d'être choisi pour les « escoubilles » de la commune. Fermée pendant le mandat municipal précédent, cette décharge brute attendait pour être réhabilitée... les subventions.

Le SICTOM en avait la responsabilité mais avait dû échelonner dans le temps un programme de réhabilitations. Le montant des travaux (hors taxe) s'élève à 20 144 € avec une subvention du Conseil Général de l'Hérault de 7 598 € (37 %) et une de l'ADEME de 6 043 € (30 %), le solde financé par le SICTOM pour 6 359 €. Aujourd'hui, après avoir nettoyé le site, l'avoir profilé, ont eu lieu les travaux pour recouvrir ce terrain communal d'une couche de terre « végétale ».

A l'automne, le SICTOM s'occupera d'y semer un herbage, le rendant complètement transformé aux habitants de NEFFIES qui auront à cœur de le préserver...



Projets et réalisations

Ecoles

La politique de réhabilitation des bâtiments se poursuit avec le changement des fenêtres cet été sur le grand bâtiment.
La commune attend les financements pour la cour et les entrées.

Aménagement du centre historique

Le projet de réhabilitation du cœur historique du village actuellement en ruine et fermé au public a été présenté au conseil municipal en fin d'année 2004.

M Nebout, l'architecte menant le projet, favorise la création de places et l'ouverture des rues de la Chapelle et de la Ville.

Le montant global du projet s'élève à 335 000 euros HT.

Les demandes de financement ont été déposées auprès des différents organismes.

Ce programme sera réalisé en trois phases et deux exercices budgétaires.

Il redonnera l'accès du cœur du village aux habitants.

Moulin de Julian

Pour les amoureux de l'environnement, nous avons le plaisir de vous annoncer que les travaux du Moulin de Julian vont se réaliser d'ici la fin de l'année.

La commune a bénéficié dans ce programme d'aides du Conseil Général de l'Hérault, du Conseil Régional et de l'Europe, au taux global de 72 %.

Le conseil municipal et Monsieur le Maire informent la population que la plupart des projets présentés sont en attente des arrêtés de subventions. Les études ont bien été réalisées conformément à la nouvelle législation en vigueur.

Ils invitent les habitants qui le souhaitent à venir en mairie, pour des informations complémentaires, à la rencontre des élus responsables.



Chemin intercommunal du Falgairas

Coût

- Subventions, participation de la communauté de communes *Côteaux et Châteaux* (de Roujan) : 44 000 €
- Participation de la commune de Neffîès : 11 000 €



Chemin intercommunal d'Alignan



Sur le pourtour méditerranéen on en compte quelque quatre vingt-dix sortes : genêt scorpion, genêt poilu, genêt cendré, genêt blanchâtre, genêt de Lobel, genêt de Montpellier, genêt espagnol... Et en plus il en est qui usurpent leur nom ! Ainsi le genêt d'Espagne ne serait pas un genêt ! Son nom scientifique est *Spartium Junceum* (le jonc de Sparte) alors que pour les autres espèces le nom latin générique est *Ginestas* (c'est à peu près la même chose qu'en Occitan où il est désigné par le mot « *ginèsta* » mais, on le sait, l'Occitan est du Latin populaire).

Le genêt d'Espagne est utilisé pour « végétaliser » les talus de routes, d'autoroutes. Ses fleurs, d'une belle couleur d'or, égaient le paysage et l'embauvent d'un parfum soutenu. C'est un arbuste de la famille des papilionacées pouvant atteindre 2 m de hauteur. Il n'a pratiquement pas de feuille mais une tige composée de fibre ligneuse cellulosique. Une fibre qui a été utilisée pour l'élaboration de textiles et ce dès l'Antiquité.

En fait à cette époque on en faisait des voiles de bateau ainsi que des cordages. Plus près de nous, dans l'espace et dans le temps, notamment dans la région de Lodève et ce jusqu'au XIX^{ème} siècle, on en fabriquait une toile grossière qui servait à la réalisation d'un vêtement de travail, un survêtement plutôt, la « *grisaoude* », une manière de blouse fendue sur les côtés...